



PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 15 septembre 2026

SÉCHERESSE EN HAUTE-VIENNE

Le département de la Haute-Vienne connaît une situation historique de manque d'eau

Si la sécheresse historique de 1976 a marqué la mémoire collective de toutes les générations, la crise que nous traversons en 2026 s'impose aujourd'hui comme un épisode d'une sévérité inédite et de plus grande ampleur.

La fin des épisodes de canicule de cet été ne signifie pas la fin de la sécheresse. Les débits des cours d'eau continuent à se dégrader sur tout le département. Plusieurs cours d'eau sont en assec et ceux faisant l'objet d'un suivi de débit sont à des niveaux jamais atteint pour un mois de septembre. La Gartempe a un débit actuel à hauteur de 10 % d'un débit normal.

Le soutien du débit de La Vienne par les barrages situés à l'amont arrive désormais à ses limites.

La tension sur l'eau potable continue de s'accroître et des transports d'eau par citerne sont devenus réguliers sur certains secteurs du département.

Ces constats nécessitent de préserver les ressources en eau. Les arrêtés préfectoraux en vigueur depuis début juillet sur l'ensemble du département visent à garantir dans le temps les usages prioritaires. Des coupures d'eau peuvent être envisagées si nécessaire.

Dans ce contexte de tension particulière, toute action d'économie d'eau participe à la préservation de la ressource et respecter les restrictions d'usage de l'eau est un devoir collectif. Il est demandé à chacun de contribuer à la préservation des usages essentiels en adoptant des comportements sobres et économes dans sa consommation d'eau potable.

Pour suivre la situation, connaître les gestes adaptés pour économiser l'eau ou accéder aux restrictions chacun peut consulter le site [VigiEau](#).

Il est notamment possible de s'abonner pour recevoir une alerte par mail dès que les restrictions évoluent.

Retrouvez les arrêtés et toutes les informations utiles sur : <https://www.haute-vienne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau2/Secheresse-en-Haute-Vienne-2026>

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

www.haute-vienne.gouv.fr



1, rue de la préfecture
87000 LIMOGES

Tél : 05 55 44 17 50 – 17 56 – 17 57
Mél : pref-communication@haute-vienne.gouv.fr